

Tout Maxéville au Zénith

La prochaine édition de "Tout Maxéville au Zénith" se tiendra au Zénith
le dimanche 3 octobre de 9h à 18h.

Tout Maxéville au Zénith est une occasion privilégiée donnée à tous les Maxévillois
de venir s'informer et échanger autour de leur Ville, de ses projets ou de ses activités.

Vous pourrez ainsi y visiter le 9^{ème} Salon des Associations, véritable vitrine
de la vie associative et des activités proposées sur notre commune.

Parallèlement aux stands, une animation et des démonstrations sportives et artistiques
seront proposées sur grand podium.



Toutes les associations maxévilloises sportives, sociales, culturelles et de loisirs sont invitées à y participer afin de se faire connaître et de rencontrer leurs adhérents ou futurs membres. La Ville de Maxéville sera bien entendu représentée au Zénith, et des élus de la Municipalité seront à votre disposition toute la journée sur le stand de la mairie.

Point d'orgue de cette manifestation, à 11h15, les visiteurs pourront visionner un **diaporama** présentant les **projets urbains de la Ville**. Ils auront ensuite l'occasion d'échanger avec les élus autour d'un verre de l'amitié.

Vous êtes tous cordialement invités à assister à cette présentation qui vous permettra d'appréhender l'évolution de la commune dans les années à venir !

Le traditionnel **vide greniers** sera organisé pour la 4^{ème} année consécutive par le Comité de Jumelage : il permettra aux nombreux chineurs venus de toute l'agglomération, voire des départements limitrophes, de chercher divers objets utiles, précieux, anciens ou insolites...

Si vous souhaitez disposer de l'une des quelques places encore disponibles pour ce grand vide greniers, adressez le plus rapidement possible votre réservation par courrier au :

**Comité de Jumelage, mairie de Maxéville,
14 rue du 15 septembre, 54320 Maxéville.**

Merci de mentionner sur papier libre vos : nom, prénom, adresse, téléphone, et, pour les professionnels, votre n° de registre de commerce. Joignez une photocopie de votre carte d'identité et un chèque de 7,50€ par emplacement (4m x 2,50m).

Renseignements : 03 83 37 01 67 (de 8h30 à 12h et de 14h à 17h) et complexe Léo Lagrange, 16 rue de l'Orne 03 83 98 14 99 ou 06 24 85 06 26.



Sommaire

Page 2	<i>Vie municipale</i>
Page 3	<i>Mairie pratique</i>
Page 4	<i>Le dossier du mois</i>
Page 5	<i>A votre agenda</i>
Page 6	<i>La tête et les jambes</i>
Page 7	<i>Du côté des enfants</i>
Page 8	<i>La ville en mouvement</i>

Editeur : ville de Maxéville (54320),
Représentée par son maire, Henri BEGORRE
14, rue du 15 septembre 1944
Tél : 03 83 32 30 00
Mail : Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr
Site : www.mairie-maxeville.fr
Directeur de la Publication : Henri BEGORRE
Rédactrice : Véronique THIETRY
Imprimeur : imprimerie Jeanne d'Arc
14, rue Blaise Pascal - 54320 MAXÉVILLE
Parution : mensuel tiré à 4 600 exemplaires
Dépôt Légal effectué à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
sous le numéro 479
Prix : gratuit

Vivre à Maxéville

Journée d'accueil des nouveaux Maxévillois

Mairie de Maxéville

JOURNÉE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX MAXÉVILLOIS
Dimanche 3 octobre à 9h45 sur le parking du Zénith

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Téléphone :

Assistera à la journée du 3 octobre 2004
Nous serons personne(s) au total,
dont enfant(s).



Les Maxévillois ayant emménagé sur la commune au cours de cette dernière année sont cordialement invités à nous rejoindre au Zénith à partir de 9h45 pour apprendre à mieux connaître leur nouvelle localité : après une **visite guidée** de la ville, ils seront invités, ainsi que toutes les personnes intéressées, à visionner le **diaporama sur les projets urbains** de la Ville présenté à 11h15 dans le hall du Zénith et à l'issue duquel ils pourront partager leurs impressions avec toute l'équipe municipale autour d'un verre de l'amitié.

Nous vous attendons donc le dimanche 3 octobre à 9h45 auprès du bus qui sera stationné devant l'entrée principale du Zénith. La visite de la ville débutera à 10h très précises. Les nouveaux Maxévillois peuvent encore s'inscrire en retournant en mairie le coupon ci-dessus, par mail : Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr ou par téléphone en contactant la mairie au 03 83 32 30 00, poste 111.

Dans le cadre de **Tout Maxéville au Zénith (dimanche 3 octobre)** la Municipalité organise la journée d'accueil des nouveaux habitants.

Délibérations adoptées lors du Conseil municipal du 28 juin

A l'unanimité :

Approbation du compte de gestion pour l'exercice 2003

... établi par le Trésorier principal, ses écritures étant conformes au compte administratif de la commune.

Acceptation d'indemnités de sinistres

... de 1.072,26€ au titre des dommages subis par la commune lors de deux accidents survenus à des véhicules en 2004.

Admission en non valeur

... d'un montant de 15.391,39€ afin d'apurer la comptabilité et de dégager la responsabilité du comptable, l'impossibilité de recouvrement de ces créances contractées par une Maxévilloise entre 1995 et 2001 ayant été constatée.

Avenant au contrat "Dommages aux biens et risques annexes"

... attribué à la compagnie AXA en 2001, pour prendre en compte la plus value engendrée par l'acquisition du bâtiment ASAT qui porte le marché à 47.101,05€ TTC.

Modification du tableau des effectifs

Dès le premier juillet, une personne de la filière animation et une de la filière technique se sont vues changer de statut. Il en sera de même, dès le premier septembre pour un agent de la filière sécurité.

Modification du tableau des effectifs pour les besoins saisonniers

Pour favoriser le travail estival des jeunes et pallier aux congés du personnel, il a été décidé de créer 2 postes, sur 2 mois, d'agent d'entretien à temps complet.

Actualisation des tarifs de la ludothèque

... prenant en compte l'augmentation de 12% du budget en 2003 (voir nouveaux tarifs p7). Par ailleurs, les structures utilisatrices peuvent désormais, comme les particuliers, accéder au service "prêts de jeux".

Services périscolaires 2004-2005 - Actualisation des tarifs

... Une hausse de 4% est appliquée aux tarifs des mercredis récréatifs, des Centres de Loisirs Sans Hébergement et de l'étude surveillée. Elle sera du taux minimum prévu par l'Etat pour la cantine et de 5% pour les gardes périscolaires (voir p7).

Actualisation du barème d'aides aux loisirs

... attribués aux familles Maxévilloises pour favoriser la pratique des activités sportives ou culturelles des moins de 25 ans en fonction des quotients familiaux également actualisés pour la période allant du 1er septembre 2004 au 31 août 2005.

Création d'une carte de vie quotidienne

... s'appuyant sur les technologies d'Internet, qui permettra dès septembre à l'usager de n'instruire qu'une seule fois son dossier et supprimera les formulaires de renseignements habituellement nécessaires à chaque nouvelle demande de service périscolaire ou d'inscription aux activités proposées par la MJC et l'AQCLB. De nouveaux services et de nouvelles fonctionnalités seront développés au fil du temps.

Convention de service avec le Centre Régional Information Jeunesse de Lorraine

... pour la création d'un kiosque information jeunesse qui devrait bientôt voir le jour à Maxéville. Il permettra de simplifier les démarches des usagers dans la recherche d'informations et facilitera la mise en œuvre de la politique locale de la jeunesse.

Apurement des dettes du FJEP Champ le Bœuf

Le liquidateur du FJEP Centre refusant d'y participer et ces impayés concernant l'organisation des Centres de loisirs sans Hébergement, la Ville règle directement les fournisseurs impayés pour un montant total de 10.933,20€ et annule la délibération du 23 février 2004.

Subventions complémentaires 2004

● de 770€ à l'association du collectif des Aulnes pour l'organisation de la fête anniversaire des 40 ans du quartier.

● de 1.500€ au Grand Sauvoy pour l'organisation de son week-end de fraternité "l'été au Grand Sauvoy", manifestation qui permet de recréer du lien social entre les populations accueillies et le grand public.

Adhésion au réseau Gérard Cuny

... qui organise la prise en charge coordonnée et globale des personnes âgées de plus de 60 ans sur le Grand Nancy. La cotisation de 0,15€ par personne de cette catégorie d'âge que compte la commune s'élève à 213€.

Convention pour l'implantation et l'entretien d'un verger conservatoire dans le cadre de l'opération d'amélioration des vergers entre le Grand Nancy et Maxéville.

Un tel verger permet de sauvegarder des variétés fruitières locales, qui font la richesse et l'identité du terroir, constitue un support d'animation locale et d'activités pédagogiques. La commune met donc à disposition de la CUGN, à titre gratuit, une parcelle, située entre la rue de la République et l'autoroute A31 pour cette implantation.

Campagne de ravalement des façades et isolation acoustique

Une prime de 726€ est attribuée à un pétitionnaire du périmètre d'isolation acoustique pour effectuer ses travaux.

A la majorité

Examen du compte administratif exercice 2003

Il retrace les dépenses et recettes réellement exécutées durant l'année 2003 et a été adopté (6 conseillers se sont abstenus et Monsieur le Maire n'a pas pris part au vote).

Affectation du résultat de fonctionnement 2003

L'excédent de fonctionnement de 873.432,43€ est reporté en section d'investissement pour un montant de 512.800€ et pour 360.632,43€ en section de fonctionnement (6 conseillers se sont abstenus).

Recrutement d'un collaborateur de cabinet à compter du 1er septembre 2004

Il correspond à un emploi budgétaire non permanent dont l'arrêté de nomination sera établi par Monsieur le Maire (6 conseillers se sont abstenus).

Convention de service avec la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe et Moselle

L'accès sécurisé de la Ville via Internet à certaines informations de la CAF sur les allocataires, notamment sur leur quotient familial, permettra aux usagers qui l'autorisent de simplifier leurs démarches d'inscription aux différents services périscolaires (6 conseillers ont voté contre).

Signature de la charte communautaire Environnement Qualité relative aux stations et antennes relais de téléphonie mobile

... qui organise entre les communes membres, la CUGN, les opérateurs et exploitants des réseaux de communication l'implantation des équipements sur l'agglomération en tenant compte des émissions d'ondes spécifiques et de l'impact sur l'environnement (6 conseillers ont voté contre).

Prochaine séance du Conseil municipal

Elle aura lieu le **lundi 6 septembre** à 20h en mairie.

Permanences des élus de la gauche plurielle

Gérard Laurent, Olivier Pivel, Denis Truck, Michèle Meyer-Malheux, Marie-Thérèse Kribs et Romain Miron assureront une permanence le :

- vendredi 10 septembre de 18h à 19h à la salle de la rue de la Justice
- vendredi 17 septembre de 18h à 19h à l'annexe des Cadières

Etat civil

Bienvenue à...

- Aurélie Colin, née le 2 juillet
- Ayoub Chahem, né le 4 juillet
- Julien Marouf, né le 4 juillet
- Lilya Mebarek, née le 4 août
- Noura Boinaidi, née le 12 août
- Emma Lemonier, née le 18 août

Ils se sont unis...

- Stéphane Andrique et Sandrine Rondot, mariés le 26 juin
- Fabrice Bonnetée et Nancy Volfart, mariés le 26 juin
- André Simon et Géraldine Millot, mariés le 26 juin
- Daiel Vandestoc et Rébecca Duchêne, mariés le 3 juillet
- Mohamed Bouguendou et Fairouz Mouradi, mariés le 10 juillet
- Bruno Girault et Phenni Pantip, mariés le 17 juillet

Ils nous ont quittés...

- Elina Béni veuve Beaumont, décédée le 4 juillet
- Martine Marchal épouse Schemmel, décédée le 7 juillet
- Gabrielle Sommière veuve Comoy, décédée le 11 juillet
- Simone Dilly épouse Hazotte, décédée le 5 août
- Colette Oster épouse Lesouder, décédée le 5 août
- Renée Mercier, décédée le 6 août
- Raymonde Claudel veuve Lucot, décédée le 13 août
- Jacques Pierron, décédé le 19 août

Infos pratiques

Harmonisation des vitesses entre Maxéville et Champigneulle

Un arrêté permanent a été pris par le préfet de Meurthe et Moselle pour réguler la vitesse entre ces deux communes sur la RN57. Celle-ci varie entre 50 et 70 Km/h selon le sens de circulation et les lieux traversés. La signalisation sera prochainement installée pour en informer les conducteurs.

Ramassage des objets hétérogènes

Le prochain ramassage des objets hétérogènes sera effectué le **mardi 5 octobre** à partir de 4h du matin.

Merci de ne sortir vos objets encombrants qu'après 20h la veille du ramassage.

Voyage des seniors à Besançon



Jeudi 24 juin six heures du matin : Tous les seniors sont à pied d'œuvre pour une petite escapade à Besançon ! Les bus se remplissent rapidement sous les premiers rayons du soleil. Jean-Luc Tritz, adjoint délégué aux personnes âgées, vient saluer chacun des participants avant le départ et excuser Monsieur le Maire de ne pouvoir nous accompagner durant ce voyage. Après un petit déjeuner à Epinal, le périple se poursuit en direction de Besançon avec une croisière d'une heure et quart en bateau mouche sur la boucle du Doubs. Au repas, apprécié de tous, succède un après-midi consacré à la visite de la Citadelle, du musée de la résistance et de la déportation, du jardin zoologique, du noctarium, de l'aquarium, de l'insectarium et du climatorium. Arrivés à bon port à Maxéville, tous se quittent sur la promesse de se retrouver l'année prochaine.

Photographies du voyage des seniors à Besançon.

Participants au voyage des seniors qui a eu lieu le 24 juin dernier, vous pourrez consulter les photos réalisées à cette occasion à partir du 1er octobre en mairie et à l'annexe du CILM.

Après-midi récréatif des Seniors

La Ville de Maxéville invite les Maxévilloises et Maxévillois âgés de 65 ans et plus à un après-midi récréatif le **samedi 23 octobre** à 14h30 à la maison de retraite Notre Dame du Bon Repos - 34, rue du Général Leclerc. L'après-midi débutera par un spectacle suivi d'un goûter.

Les personnes souhaitant participer peuvent s'inscrire à compter du 6 septembre et jusqu'au 13 octobre, en se présentant :

- en mairie centrale auprès de Corinne : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- à l'annexe mairie de Champ le Bœuf auprès d'Emmanuelle : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Les personnes qui auraient des difficultés pour se rendre à Notre Dame du Bon Repos sont priées de le faire savoir au moment de l'inscription afin que des moyens de déplacements soient organisés.

Prochaines permanences juridiques

Aide aux victimes :

L'association A.N.N.E. vous reçoit au CILM **sur rendez-vous** au 03 83 90 22 55. Cette permanence concerne toutes les victimes d'infraction pénale : agression, abus de confiance ou de pouvoir, vol, accident de circulation...

Conciliation/Médiation :

La prochaine permanence du conciliateur de justice aura lieu le mardi 5 octobre de 8h30 à 11h30 au CILM, 23 rue de la Meuse à Champ le Bœuf.

Consultation juridique de 9h30 à 11h30 :

- Samedi 11 septembre en mairie, 14 rue du 15 Septembre 1944 : Maître Rachel Chevrier
- Samedi 25 septembre au CILM, rue de la Meuse : Maître François-Xavier Koehl

Mélodie-Pass et Symphonie-Pass pour les personnes âgées

Les personnes âgées de 65 ans et plus ayant un revenu inférieur ou équivalent au Fonds National de Solidarité, ou exonérées de l'impôt sur le revenu avant réductions peuvent bénéficier de titres de transport Mélodie-Pass ou Symphonie-Pass.

Nous les invitons à retirer leurs titres de transport pour les mois de septembre - octobre - novembre et décembre **du lundi 6 au vendredi 10 septembre inclus** :

- de 9h à 12h et de 14h à 17h pour les personnes inscrites en mairie centrale
- de 9h à 12h et de 14h à 17h pour les personnes inscrites à l'annexe mairie de Champ le Bœuf. (sauf lundi matin)

Le tarif pour un Symphonie Pass est de 7,80€. Pour effectuer votre première demande, merci de vous munir d'une photo, de votre carte d'identité et de votre avis de non imposition.

Cité pass :

Prochaine vente pour les demandeurs d'emploi du mardi 14 septembre au vendredi 24 septembre

- en mairie centrale les après-midi de 14h à 17h, sauf le mercredi.

- à l'annexe mairie de Champ le Bœuf de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le lundi matin.

Les bénéficiaires sont invités à se munir de leur carte de transport et des 3,10€ nécessaires à l'achat de chaque Cité Pass. L'achat maximum autorisé est de quatre Pass 10 pour 2 mois ou de huit si le demandeur est en stage de réinsertion, en formation ou en CES.

Merci de vous munir de justificatifs récents de vos ressources et de votre situation actuelle pour la réactualisation semestrielle de votre dossier.

Rappel : il est indispensable de prendre rendez-vous pour toute nouvelle demande de carte Cité Pass.

La Maison des Jeunes et de la Culture de Maxéville

Depuis le mois de juin dernier, une nouvelle association a vu le jour à Maxéville : la Maison des Jeunes et de la Culture de Maxéville.

Fruit d'un long partenariat entre la Ville de Maxéville et la Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture, cette MJC encore "hors les murs" intégrera certainement le cœur du nouvel équipement culturel qui sera implanté sur le site des "vins de la Craffe".

Les élus municipaux, responsables d'associations locales et habitants qu'elle rassemble au sein de son Conseil d'administration et de son bureau collaborent d'ailleurs depuis de longs mois au développement des différents projets qui y seront mis en œuvre, notamment à partir du thème "sciences et imaginaire".

Cette nouvelle MJC a également pour objectif de répondre aux attentes des habitants en matière de loisirs de qualité et de proximité. Ainsi, par son intermédiaire et celle de nombreux partenaires, les Maxévillois pourront dès septembre accéder à des activités culturelles et sportives jusqu'alors peu ou pas proposées sur la commune.



Le programme d'activités 2004/2005 de la MJC

Il a été structuré en fonction de plusieurs grands axes :

1 - la "culture scientifique" :

Outre la reprise des **clubs sciences** organisés l'année dernière à l'école Jules Romains et au complexe Marie Marvingt, la MJC, les Petits Débrouillards et l'IUFM proposent cette année un troisième club sur la **robotique**.

Autre nouveauté, un **atelier de découverte** animé par des enseignants et des élèves enseignants de l'IUFM se déroulera un jeudi par mois à l'IUFM pour faire découvrir (ou redécouvrir) aux enfants et à leurs parents la faune, la flore, les étoiles à travers un jardin, une mare et un planétarium.

Un samedi par mois, une **balade en famille** permettra de se familiariser avec le **patrimoine, l'environnement** de Maxéville et des alentours et de mieux connaître la ville à travers sa géographie et son histoire (25€ par famille + 5€ d'adhésion du chef de famille).

Organisée autour de ces ateliers de découvertes et de nombreuses conférences, **la fête de la science** ouverte à tous se déroulera sur le site de l'IUFM en octobre 2004.

2 - les "Récits, contes et Imaginaires" :

Un **atelier d'apprentissage du conte** initiera les adultes à l'art de conter 1 mardi/2 de 17h45 à 18h45 à la BCD de l'école André Vautrin (160€ + 5€). Petits et grands pourront profiter une fois par trimestre de leurs compétences au cours de veillées (gratuit pour les adhérents, 5€ pour le public).

Deux **ateliers d'écritures** seront également ouverts :

- L'un à partir de l'univers des **Éditions de la "Maison Close"**, au pavillon Collin sur le site des "vins de la Craffe" le samedi de 10h à 12h30. Centré sur l'identité et sur le rapport au corps afin d'impulser une pratique d'écriture qui intègre exigence, pertinence et plaisir, le point de départ de cet atelier pourrait être **l'écriture du souvenir et la mise en mots de la sensation de soi et du monde qui nous entoure** (200€ + 5€).

- l'autre atelier, animé par **Christine Lepointe**, au dernier trimestre 2004 à la salle de la rue Justice le mercredi de 19h30 à 21h, se propose d'être **"un lieu d'exploration, d'expression et de partage"** où l'on s'amuse avec beaucoup de sérieux en jouant avec les mots et en se laissant apprivoiser par eux" (110€ pour le trimestre + 5€).

Enfin, les enfants se verront proposer un **atelier d'art plastique enfantin** le mardi de 17h15 à 18h45 à Marie Marvingt. Au 1er semestre, à partir de leur propre environnement, ils fabriqueront les édifices qui les entourent avec différents matériaux (papier mâchés, polyester, etc.) et inventeront une histoire qui s'y rapporte. Le 2ème semestre sera consacré à la fabrication de marionnettes et à leur mise en scène (120€/an + 5€).

3 - "spectacles vivants et friches industrielles" :

Un **atelier théâtre / Art de la rue** le mercredi de 19h à 22h au complexe Marie Marvingt proposera aux adultes un travail sur le corps, sa mise en jeu (et en je). Cette aventure artistique exige un engagement fort afin qu'à son terme les participants rencontrent le public au côté de la compagnie Matéria Prima - car le théâtre ne prend tous son sens que s'il y a des représentations ! (250€/an + 5€).

De son côté, la compagnie Amnésia, ajoutera aux cours de danse et de stretching qu'elle proposait déjà un **atelier de musique assistée par ordinateurs** (à partir de 15 ans, horaires à définir), ainsi qu'un **atelier théâtre pour enfant** le mardi de 17h à 18h30 au 5 rue de la Crusnes (60€/ trimestre + 9€ d'adhésion).

4 - D'autres activités seront proposées aux enfants :

- Autour de la danse : du **modernJazz** le mercredi après-midi au gymnase de l'école André Vautrin (95€/an + 5€ d'adhésion), de la **danse Africaine** le vendredi de 18h à 19h au complexe Marie Marvingt (120€/an + 5€)

- Autour du sport au complexe Marie Marvingt, avec des horaires adaptés en fonction des âges : du **judo** le jeudi entre 17h30 et 19h30 (120€/an + 5€), du **fit kids** le mercredi entre 16h et 18h (100€/an + 5€), de la **GRS** le mercredi de 15h à 16h (110€ + 5€).

Les enfants de 2 à 4 ans et leurs parents pourront partager en famille et avec d'autres, un moment d'activité ludique et convivial le mercredi de 10h30 à 11h30 lors de l'activité **"éveil corporel"**, destinée à aider les "petits" à découvrir leur corps et à favoriser leur développement psychomoteur (70€ + 5€).

- Autour de la **musique** au gymnase de l'école André Vautrin le mercredi de 9h30 à 10h30 : une découverte du solfège, des sons, des rythmes pour commencer à se construire une véritable "culture musicale"... sans oublier le plaisir de chanter ensemble dans une chorale au répertoire constitué de chansons populaires, traditionnelles, françaises et enfantines (80€/an + 5€).

Pour les ados, le complexe Marie Marvingt accueillera des ateliers de **danse moderne** le mercredi de 14h à 15h (95€/an + 5€), d'**Hi Lo Combo** le mercredi de 18h à 19h (100€/an + 5€) et de musculation, ou plutôt de "préparation physique" adaptés aux besoins de chacun le lundi de 20h à 21h30 (100€/an + 5€).

Enfin, **les adultes** pourront y pratiquer la **danse Africaine** le vendredi de 19h à 20h30 (170€/an + 5€), du **"step & stretch"** le même jour de 20h30 à 22h (140€ + 5€), de la **relaxation** le mardi de 10h à 11h (130€/an + 5€) et de **l'entretien musculaire** le jeudi de 10h à 11h (130€/an + 5€)... toutes activités qui sont autant d'occasions de s'occuper de soi, se détendre dans une ambiance conviviale et décontractée.

5 - En ce qui concerne l'informatique et les multimédias,

la MJC, l'association de quartier du Champ le Bœuf, l'association de collectif des habitants du quartier des Aulnes, la MJC 3 Maisons, Imagine, les Eclaireurs de France... collaborent pour animer les 3 espaces **M@x'net** de la ville. En effet, en complément de la Maison des Œuvres au centre, et de l'école Jules Romains à Champ le Bœuf, un troisième local ouvrira ses portes cet automne aux Aulnes, au 29ème étage de la Tour Panoramique.

- Des **ateliers d'initiation** à la petite maintenance, à la navigation sur Internet, à la prise en main d'un PC, aux messageries électroniques et plus généralement aux **usages quotidiens d'Internet**, seront proposés (le programme détaillé sera précisé mensuellement dans le PIM).

- Deux ateliers **d'initiation à la photo numérique** (jeudi de 17h à 19h) et à la **vidéo numérique** (lundi de 17h à 19h) à la Maison des Œuvres permettront à ceux qui le souhaitent d'aller un peu plus loin dans l'utilisation de ces nouvelles technologies.

- Enfin, les **formules "Clubs"** seront maintenues sur les trois sites, soit pour les adultes soit pour les jeunes. Ils seront expliqués plus largement dans le prochain PIM.

Les informations pratiques

● **A noter** : Les 5€ ajoutés au tarif de chaque activité correspondent à l'adhésion à la MJC pour l'année 2004-2005.

● **Comment contacter la MJC :**

Secrétariat : Christelle Zimmerle 03 83 32 45 68
siège social de l'association 14, rue du 15 septembre 1944 à Maxéville - **Président** : Georges Mayeur
Directeur : Fabrice Hubert 06 24 93 09 52

● **Où trouver des informations sur les activités :**

- Sur le Web : <http://mjcmax.123asso.com> ou <http://www.mairie-maxeville.fr>

- En consultant le guide édité par la Ville de Maxéville qui recense les activités organisées par toutes les associations de la commune. Il sera disponible en mairie,

à l'annexe du CILM, dans les complexes sportifs ainsi que sur le site Web de la mairie.

- En contactant la mairie au 03 83 32 30 00.

● **Quand s'inscrire :**

- Des journées banalisées sont organisées dans les complexes Marie Marvingt et Léo Lagrange durant le mois de septembre. Vous pourrez y procéder à votre inscription et à l'étude de vos droits en matière d'aides aux loisirs apportés par la Ville. Tous les renseignements sont disponibles en page 6 de cette édition.

- Vous pourrez également vous inscrire au moment des activités de votre choix.

Les activités débuteront entre le 20 et 25 septembre.

Dimanche 5 septembre	- Football : seniors 2/Bouxières 3 au complexe Léo Lagrange - 14h : marche . Rendez vous sur le parking de la Cascade à Champ le Bœuf	AS CLB AQCLB
Lundi 6 septembre	16h45 : Reprise de la Gymnastique à la salle de chorégraphie du CILM	Gymnastique volontaire de Champ le Bœuf
Mardi 7 septembre	- Réouverture du Foyer de l'amitié au CILM - 17h-19h30 : au complexe Léo Lagrange Inscriptions aux activités des associations et étude des aides aux loisirs de la Ville.	Foyer de l'Amitié Mairie, AQCLB, MJC
Mercredi 8 septembre	- 14h-19h30 : au complexe Léo Lagrange Inscriptions aux activités des associations et étude des aides aux loisirs de la Ville - Reprise des cours de Ju Ji Tsu	Mairie, AQCLB, MJC AQCLB
Samedi 11 septembre	- 14h-17h : Inscription au tennis à l'EDT - 14h-18h : Tournoi de pétanque inter générations au parc de la mairie (voir p6)	ATPN Gais Lurons
Dimanche 12 septembre	- 14h-19h : Thé dansant à la salle du parc - Football : seniors 1/Frouard-Pompey 1 au complexe Léo Lagrange - Les majorettes et la fanfare participent à la Fête du pâté lorrain à Baccarat.	Gais Lurons AS CLB Nancy Flam Maxévilleoise
Mardi 14 septembre	- 8h30 : Petit déjeuner rencontre gratuit 15 rue de la Seille. Thème : "la place des parents, des enfants à l'école" - 14h-19h : Dépôts pour la bourse aux vêtements automne hiver 2004 au CILM, salle des spectacles - 17h-20h : Inscriptions aux activités des associations et étude des aides aux loisirs de la Ville au complexe Marie Marvingt	ESAF 54 AQCLB Mairie, MJC
Mercredi 15 septembre	- 9h-12h et 14h-17h : Journée d'inscription au tennis à l'EDT - 14h-18h : Inscriptions aux activités des associations et étude des aides aux loisirs de la Ville au complexe Marie Marvingt - 18h : Cérémonie du 60ème anniversaire de la libération de Maxéville au monument Darnys. Le rassemblement aura lieu à 17h45 - Reprise des cours de natation enfants, orgue électronique, solfège, synthétiseur, guitare et initiation musicale	ATPN Mairie, MJC AMC, FDCR AQCLB
Jeudi 16 septembre	14h-19h : Bourse aux vêtements automne hiver, salle des spectacles du CILM	AQCLB
Samedi 18 septembre	9h30 : Assemblée générale au CILM	ASLB
Semaine du 20 au 25 sept.	Début des activités proposées par la MJC et ses partenaires	
Lundi 20 septembre	- Reprise des cours de step, stretching, body sculpt et musculation - 17h30-19h30 : Retraits des gains et invendus de la bourse aux vêtements automne hiver, salle des spectacles du CILM - 19h-20h30 : Portes ouvertes de la salle de musculation du complexe Léo Lagrange	AQCLB
Mardi 21 septembre	- 14h : Thé dansant à la salle des banquets du CILM - Reprise des cours de danse modern jazz, danse rythmique, capoeira - 18h : Réunion d'information sur l'atelier photo au CILM	Comité des fêtes CLB AQCLB
Mercredi 22 septembre	- 16h-19h30 au complexe Léo Lagrange : Inscriptions aux activités des associations et étude des aides aux loisirs de la Ville. - Reprise des cours de gym bébé, expression corporelle, de danse de salon	Mairie, AQCLB, MJC AQCLB
Jeudi 23 septembre	- Reprise des cours de Tai Chi Chuan, claquettes adultes, artscenic - 18h30-21h : Journée portes ouvertes , salle de musculation au complexe Léo Lagrange	AQCLB
Vendredi 24 septembre	17h : Reprise des cours de gymnastique acrobatique enfants	AQCLB
Dimanche 26 septembre	- Football : seniors 2/Chaligny 1 au complexe Léo Lagrange - Les majorettes et la fanfare participent au Festival de Colombey les Belles	AS CLB Nancy Flam Maxévilleoise
lundi 27 septembre	- 14h : Inscription au repas dansant du 19 octobre à la salle de la rue de la Justice (voir p6) - Reprise des cours de stretching - relaxation au CILM	Amicale des retraités Solvay Amnésia
Dimanche 3 octobre	- Tout Maxéville au Zénith - entrée libre de 9h à 18h 9e Salon des associations 11h15 : Diaporama sur les projets urbains de la Ville - 9h45 : Journée d'accueil des nouveaux Maxéillois - Vide greniers	Ville de Maxéville, associations...
Lundi 4 octobre	Reprise des cours de dessins, peintures et arts plastiques	AQCLB

Contacts :

- **Alérion Tennis Parc Nancy (ATPN)** : Avenue du Rhin 03 83 98 33 42
- **Amicale des retraités Solvay** : Claude Barthelmann 03 83 35 04 38, Gilberte Husson 03 83 32 18 48 et Philippe Didierlaurent 03 83 36 61 53
- **Amnésia** : Patrick Chauvelot, 03 83 98 25 24, mail : pfchauvelot@free.fr, site : <http://www.amnesia-cie.com>
- **Association des Mutilés Combattants (AMC)** : Claude Sigrist 63 rue de Lorraine, 03 83 35 51 33
- **Association de Quartier Champ Le Bœuf (AQCLB)** : bourse aux vêtements, Agnès Huguin 03 83 98 29 04 et Monique Briot 03 83 96 34 71 ; marche, Gérard Vatry 03 83 98 26 85 ou 06 62 82 23 47 pour les autres activités, consultez le "guide des activités 2004/2005"
- **AS Champ le Bœuf (AS CLB)** : Christian Schwartz, 03 83 97 70 73 ou 03 83 96 50 26
- **Association Sportive Laxovienne de Billard (ASLB)** : Michaël Carreau, 03 83 98 64 11, mail : michael.carreau@club-internet.fr, site : <http://www.aslaxoubillard.com>
- **Club des Gais Lurons** : Yvette Nester 03 83 30 56 18, Liliane Laage 03 83 36 76 14
- **Comité des fêtes de Champ le Bœuf** : Yves Pinon, 22 rue de la Moselotte 06 82 83 67 55, 03 83 98 38 18, mail : pinon@libertysurf.fr
- **ESAF 54** : Rahim Faiq 03 83 97 03 16, mail : esaf54@wanadoo.fr, site : www.toutnancy.com/esaf54
- **Fédération Des Combattants Républicains section Maxéville-Laxou (FDCR)**, Marcel Signoret, 106 rue de la Justice 03 83 30 41 00
- **Foyer de l'amitié** : Pierre Vauchelle 03 83 96 11 34
- **Gymnastique volontaire de Champ le Bœuf** : (aux heures de repas) Nicole Richard 03 83 98 10 00 et Josette Chambrot 03 83 96 62 22
- **MJC de Maxéville** : Christelle Zimmerle 03 83 32 45 68, Fabrice Hubert 06 24 93 09 52, site : <http://mjcmax.123asso.com>
- **Nancy Flam Maxévilleoise** : Daniel Marbach, 12 rue du Rabodeau, 03 83 96 47 19 ou 03 83 98 31 89

Des Quatre Saisons de Vivaldi au concerto d'Aranjuez de J. Rodrigo

L'église Saint Martin de Maxéville a fait le plein, le samedi 31 juillet dernier, avec plus de 400 mélomanes venus écouter les Quatre Saisons et le Gloria de Vivaldi, interprétés d'une manière originale, avec beaucoup d'émotion et de virtuosité, par les solistes de l'orchestre philharmonique de Saint Petersburg et les chœurs d'adultes du Conservatoire de Nancy.



Offert par la Municipalité, dans le cadre des Nancyphonies animées par la dynamique équipe des Rencontres Musicales en Lorraine, ce concert nous a permis de découvrir un grand chef, promis à un fabuleux destin : Emmanuel Leducq Barome, français "exilé" en Russie est de plus en plus invité à diriger les grands orchestres de France : nous espérons bien recevoir une nouvelle fois ce chef si compétent et si sympathique...

En attendant, rendez-vous est donné à tous les amateurs de musique le **vendredi 15 octobre** à 20h30, en l'Eglise Saint Martin de Maxéville, pour un festival de concertos "populaires" : "concerto pour la Nuit de Noël" pour 2 violons-violoncelle et orchestre de A. Corelli... Concerto pour clarinette et orchestre de Mozart... Concerto d'Aranjuez pour guitare et orchestre de J. Rodrigo... et une petite merveille : concerto pour accordéon bandonéon et orchestre de A. Piazzola. Sous la direction de Jean-Marie Quenon, Directeur du Conservatoire de Nancy, l'orchestre "Divertimento" nous fera vivre une "Sacrée soirée". **Afin de favoriser les habitants de Maxéville, la municipalité mettra en vente des billets "privilégiés" dès le lundi 4 octobre.**
Contact : service JAS - Martine au 03 83 37 01 67 et Daniel au 03 83 32 62 35.

Messages des associations

Association sportive Champ le Bœuf

Afin de mieux préparer la prochaine saison, nous recrutons des joueurs dans toutes les catégories de jeunes principalement.

Nous recherchons des "Débutants" nés en 1997 et 1998, "15 ans" nés en 1989 et 1990 et en "18 ans" nés en 1986, 1987 et 1988.

Les compétitions en foot à 11 reprendront le samedi 18 et dimanche 19 septembre pour les 13 ans, 15 ans et 18 ans.

Pour les plus jeunes, la date de reprise sera probablement fixée au samedi 25 septembre. Toutefois, les calendriers pour ces catégories ne sont pas encore parus.

Contact : ASCLB, complexe Léo Lagrange, 03 83 96 50 26 ou 03 83 97 70 73

Eclaireuses, Eclaireurs de France

L'association commence une nouvelle année chargée de projets pour tous. Nous accueillons les enfants de primaire et les collégiens les mardis et jeudis de 16h à 18h pour l'aide aux devoirs. Des activités éducatives sont également organisées les mercredis et samedis de 14h à 18h ainsi que durant certains week-ends. Nos équipes d'encadrement sont composées de parents et de jeunes bénévoles formés. Une adhésion de 25€ vous permet de participer à toutes nos activités toute l'année (valable de septembre à août). N'hésitez pas à nous rendre visite au local des Aulnes pour découvrir gratuitement nos activités.

Contact : Olivier Valli, local des Aulnes - Tour Panoramique, 03 83 96 74 59, 06 87 43 08 78.

Amicale des retraités Solvay

Nous organisons un repas dansant le mardi 19 octobre à Dombasle. Les tarifs sont de 30€ pour les retraités Solvay et de 33€ pour les sympathisants. Les règlement et inscription se feront le lundi 27 septembre à 14h - salle de la rue de la Justice.

Contact : Claude Barthelmann 03 83 35 04 38, Gilberte Husson 03 83 32 18 48 et Philippe Didierlaurent 03 83 36 61 53.

L'aide aux loisirs attribuée par la Ville pour la pratique d'activités

L'aide aux loisirs concerne les Maxévillois de moins de 25 ans désireux de pratiquer une activité culturelle ou sportive organisée à Maxéville.

Elle peut également être attribuée pour une activité se déroulant à l'extérieur si celle-ci **n'est pas du tout pratiquée** sur la commune et/ou si elle n'ouvre pas à la compétition.

Vous pourrez procéder simultanément à votre inscription aux activités proposées par les associations maxévilloises et à l'étude de vos droits en matière d'aide aux loisirs lors des journées programmées dans les complexes sportifs aux dates suivantes :

- **Mardi 7 septembre** de 17h à 19h30 à Léo Lagrange
- **Mardi 8 septembre** de 14h à 19h30 à Léo Lagrange
- **Mardi 14 septembre** de 17h à 20h à Marie Marvingt
- **Mercredi 15 septembre** de 14h à 18h à Marie Marvingt
- **Mercredi 22 septembre** de 16h à 19h30 à Léo Lagrange.

Les associations maxévilloises et les professeurs des activités seront pour la plupart présents afin de vous renseigner sur les activités proposées et établir des devis.

Ces derniers vous permettront, avec vos justificatifs de ressources d'obtenir immédiatement le montant de l'aide communale qui vous est attribuée.

Les justificatifs à fournir :

(sauf si vous les avez déjà fournis pour une inscription à un service périscolaire de la rentrée 2004/2005) :

- **Pour les allocataires CAF** : photocopie de la dernière notification CAF.
- **Pour les non allocataires CAF** : photocopie de l'avis d'imposition sur les revenus 2003 (si vie maritale un avis par membre du couple) **ET** photocopie de l'attestation aux prestations familiales ou si les prestations sont versées par l'employeur, photocopie du bulletin de salaire de décembre 2003.
- **Pour tous** : photocopie du livret de famille + devis complété par l'association.

Cette aide est soumise à conditions de ressources, à savoir :

Quotients familiaux et montants des aides :

Quotients familiaux	Financement de l'activité à hauteur de
0€ à 592€	100 %
593€ à 764€	75 %
765€ à 796€	50 %
797€ à 949€	25 %
Supérieur à 949€	0 %

Aide consentie pour une activité par an et par personne, dans la limite de 230€

Pour les activités ne se pratiquant pas du tout à Maxéville, l'instruction des dossiers se fera en Mairie à partir du 7 septembre. Munissez vous du devis de l'association et des mêmes justificatifs que pour les autres demandes.

Renseignements complémentaires en mairie, service des Affaires Scolaires, 03 83 32 30 00.

Votre inscription enregistrée, vous pourrez faire votre "rentrée" sportive ou culturelle ! De leur côté, disposant dès lors de documents administratifs actualisés, les services municipaux procéderont à la réalisation de votre **carte "Tout Max"** : chaque personne s'étant inscrite à une activité ou à un service périscolaire disposera en avant première d'une documentation complète sur les services de ce nouveau "Sésame" destiné à faciliter les démarches des Maxévillois. Elle pourra retirer son exemplaire définitif à l'occasion de Tout Maxéville au Zénith le dimanche 3 octobre prochain.

Un grand tournoi de pétanque intergénérationnels !

Le **samedi 11 septembre**, un grand tournoi de pétanque intergénérationnels sera organisé dans le cadre agréable du parc de la mairie par une équipe des Gais Lurons soutenus par le service JAS et des bénévoles boulistes locaux.

Les équipes seront mixtes, composées de jeunes dès 12 ans et de seniors...

Rendez-vous samedi 11 septembre de 14h à 18h : les inscriptions se feront sur place à partir de 13h15. Frais d'inscription : 1€ - 4 parties en triplette. Vers 18h30, remise des récompenses, fournies par la municipalité, le Conseil Général, la CUGN et l'Est Républicain.

Contact : service JAS - Françoise au 03 83 37 96 52, Martine au 03 83 37 01 67 ou Daniel au 03 83 32 62 35.

Dates de reprise des services périscolaires

ECOLES	DATES
▶ Mercredis Récréatifs	Mercredi 1er septembre 2004
▶ Cantine	Jeudi 2 septembre 2004
▶ Gardes périscolaires du matin et du soir (quartier centre uniquement)	Vendredi 3 septembre 2004
▶ Etudes surveillées	Lundi 6 septembre 2004

Inscription aux services :

Pour chacun de ces services, l'inscription PREALABLE est OBLIGATOIRE au minimum 2 jours ouvrables avant la date de la 1ère fréquentation.

Sans cette inscription et pour des questions évidentes de sécurité, votre enfant ne pourra être accepté.

Lieux d'inscriptions :

SERVICES	LIEUX D'INSCRIPTIONS
▶ Restauration scolaire du CLB ▶ Mercredis récréatifs du CLB ▶ Etudes surveillées du CLB	Mairie annexe du CILM, 23 rue de la Meuse tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le lundi matin.
▶ Restauration scolaire du Centre ▶ Mercredis récréatifs du Centre ▶ Etudes surveillées du Centre ▶ Gardes périscolaires du matin et du soir uniquement au Centre	Hôtel de Ville, 14 rue du 15 Septembre 1944, tous les jours de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.

Les justificatifs à fournir pour toutes inscriptions :

- **Pour les allocataires CAF :** dernière notification CAF
- **Pour les non allocataires CAF :** photocopie de l'avis d'imposition sur les revenus 2003 (si vie maritale un avis par membre du couple) ET photocopie de l'attestation aux prestations familiales ou si les prestations sont versées par l'employeur, photocopie du bulletin de salaire de décembre 2003.
- **Pour tous :** photocopie du livret de famille et une fiche sanitaire de liaison (disponible en mairie) par enfant - dûment complétée et à remettre lors de l'inscription.

Allocataires CAF, simplifiez vos démarches :

La possibilité vous est offerte de ne plus fournir les justificatifs demandés en nous donnant votre accord pour consulter votre quotient familial sur le site Internet de la CAF. Des bulletins d'inscriptions "Tout Max", votre future "carte de vie quotidienne et services périscolaires 2004/2005" ainsi que des notes d'informations sont à votre disposition en mairie.

Les tarifs pour l'année 2004-2005 :

Mercredis récréatifs :

Usagers	Journée complète avec repas			1/2 journée - sans repas		
	Prix	Aide VDM	Tarif usager	Prix	Aide VDM	Tarif usager
Maxévillois	15,40€	4,60€	10,80€	7,70€	2,30€	5,40€
Extérieurs	15,40€	0,00€	15,40€	7,70€	0,00€	7,70€

avant déduction prestation CAF M et M, allocataire régime général.

Cantine :

QF VILLE	Tarif repas	Tarif forfait mensuel
0 à 592€	1.57€	20.41€
593 à 764€	1.98€	25.74€
765 à 796€	2.72€	35.36€
797 à 949€	2.72€	35.36€
Au-delà de 949€	3.66€	47.58€

Etudes surveillées :

QF VILLE	Tarifs trimestriels
0 à 592€	10,90€
593 à 764€	18,40€
765 à 796€	28,20€
797 à 949€	28,20€
Au-delà de 949€	41,30€

Gardes périscolaires :

Usagers	Tarif	Forfait mensuel
Maxévillois	2,05€	26,65€
Extérieurs	2,70€	35,10€

Ludothèque

La ludothèque rouvrira ses portes le **mercredi 15 septembre** aux lieux et horaires suivants :

- **Ludothèque du Centre** - 2, Avenue Patton : mardi de 14h à 18h et mercredi de 9h à 12h.
- **Ludothèque de Champ le Bœuf** - CILM - Salle annexe 2 : mercredi de 14h à 18h.

La carte d'adhérent (1 carte est valable pour toute la famille) vous permet d'emprunter 3 jeux par semaine et de profiter sur place de tous les autres jeux (pour enfants, adolescents et adultes).

Délivrée sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois, la carte d'adhérent est valable un an de date à date.

Tarifs 2004/2005 : Maxévillois : 14.80€, Extérieurs : 19.20€. Venez vite vous amuser en famille !

Vous recherchez une assistante maternelle pour faire garder votre enfant

- **Assistants maternelles indépendantes :** la liste des assistantes maternelles du Conseil Général est disponible à l'accueil de la mairie.
- **Assistants maternelles rattachées à une structure :** contactez la crèche familiale intercommunale de Laxou-Maxéville, C.I.L.M. 23, rue de la Meuse à Champ le Bœuf au 03 83 96 46 99.
- **Garde périscolaire** (Accord tripartite) : La Ville de Maxéville peut établir les bulletins de salaire des assistantes maternelles à la demande et pour le compte des parents - En plus de l'aide CAF, la Ville participe financièrement et sous certaines conditions aux frais de garde et de repas pour les enfants âgés de 3 à 6 ans scolarisés à Maxéville et accueillis chez une assistante maternelle agréée.

Vous recherchez une crèche pour faire garder votre enfant

Au travers de partenariats, Maxéville favorise l'accueil d'enfants maxévillois dans les structures suivantes :

- **Halte-garderie "les Canailloix" :** 23 rue de la Meuse 54520 Laxou - 03 83 96 48 47
- **Jardin d'enfants franco-allemand "Pumuckl" :** 2 rue André Fruchard 54320 Maxéville - 03 83 37 95 41 - Internet : <http://perso.wanadoo.fr/falc.asso/>
- **Crèche parentale "les bébés bugs" :** Bât "Les rossignols" - 10 rue de Luxembourg 54500 Vandoeuvre - 03 83 56 53 63 mail : creche.bbbugs@fr
- **Crèche Louise Delsart :** 26-28 rue Joseph Laurent 54000 Nancy - 03 83 28 45 87
- **Crèche collective "les P'tits Malins" :** 1 place du Luxembourg 54000 Nancy - 03 83 32 86 79

Les adresses utiles pour vos démarches

- **Conseil Général de Meurthe-et-Moselle/ P.M.I. :** 48 Rue du Sergent Blandan 54029 Nancy cedex - 03 83 94 54 54 - Internet : www.cg54.fr/enfance-famille/assistantesmaternelles (disponibilité des assistantes maternelles, modèle contrat de travail et bulletin de salaire, réglementation et rémunération).
- **URSSAF de Mthe-et-Melle :** 230 avenue André Malraux 54604 Villers les Nancy (déclaration d'embauche d'une assistante maternelle agréée) - 03 83 92 30 00 - Internet : www.urssaf.fr
- **CAF de Mthe-et-Melle :** 21 rue St-Lambert 54046 Nancy Cedex - 0 820 25 54 10. Ce service informe sur toutes les prestations et les aides de la CAF. Internet : www.caf.fr (Formulaires - prestations) - minitel 3615/CAF
- **Relais assistantes maternelles (RAM) :** 22 Rue du Téméraire 54000 Nancy 03 83 28 98 99 (obligations et droits des assistantes maternelles et des parents).

Renseignements complémentaires

Hôtel de Ville : 03 83 32 30 00 - Evelyne Foury.
Mairie annexe CILM : 03 83 96 11 34
Emmanuelle Croisier

Ce mois ci au jardin

**C'est la rentrée des écoliers...
mais aussi des jardiniers !**



V o u s
s o u h a i t e z
p l a n t e r d e
n o u v e a u x
r o s i e r s d a n s
v o t r e j a r d i n ?
L a s p l e n d e u r
e t l e p a r f u m
d e s r o s e s d e
v o t r e v o i s i n
v o u s o n t f a i t
e n v i e d u r a n t
t o u t l 'é t é ?

Vous pouvez facilement multiplier les rosiers par bouturage de fin août à octobre. Prélevez des rameaux de vos rosiers ou ceux de votre voisin... après avoir évidemment demandé l'autorisation au préalable !

Voici quelques conseils :

- Il vous faut tout d'abord sélectionner un rameau parmi les pousses de l'année qui ont fleuri. Choisissez un rameau droit et sain, sans signe de maladie.
- Coupez en biseau la partie haute du rameau au-dessus d'une feuille et ne conservez que la partie moyenne - soit 15 à 20 cm.
- Supprimez toutes les feuilles, sauf les deux plus hautes et les épines en prenant soin des bourgeons.
- Trempez la base de la bouture dans l'eau, puis dans de l'hormone de croissance et faites tomber l'excédent.
- Vous planterez vos boutures en pot, sans trop les serrer, avec un terreau léger ou un mélange à parts égales de sable et de tourbe. Arrosez régulièrement, mais modérément.
- Dès que des racines se seront formées à la base de la tige, vous pourrez transplanter les boutures dans un pot individuel où elles passeront l'hiver.
- Vous pouvez aussi attendre encore quelques semaines et les mettre directement en terre.
- La période idéale pour planter les rosiers se situe entre les mois de novembre et de décembre... mais évitez les jours de gel !

Travaux dans la ville

Une partie du mur de soutènement situé entre le 2ème et le 3ème cimetière a été refait dans le courant de l'été. En effet, des fissures et un renflement important causés par les infiltrations d'eau du 3ème cimetière risquaient de le faire s'effondrer et d'endommager les tombes situées en contrebas.

Désherbage écologique

Conscients des enjeux importants du développement durable et soucieux du respect de l'environnement, la Ville s'est dotée d'une machine à désherber sans produit chimique afin d'assurer le traitement des surfaces stabilisées : aires de jeux, parkings, cimetières...

Ce procédé écologique de désherbage à la vapeur (140°C) permet la destruction des mauvaises herbes sans aucun produit phytosanitaire et donc sans risque pour l'individu et l'environnement.

De plus, alors qu'un traitement avec un désherbant chimique requière des conditions climatiques très précises pour être efficace (temps calme, sans vent et à une température comprise entre 5° et 25° sous abris) et des tenues vestimentaires appropriées, les services pourront traiter plus facilement et plus rapidement sans risque de pollution, quels que soient le temps et la température.



Dans un souci d'économie et de maîtrise de l'eau, un système de récupération des eaux de pluie est à l'étude au centre technique afin de l'utiliser pour la machine à désherber et pour des compléments d'arrosage.

Autocollant "l'abus de prospectus est dangereux pour ma planète"

Les imprimés publicitaires gratuits représentent près de 40 kg par an et par foyer. Afin d'aider au mieux chaque personne qui souhaite ne pas en être destinataire, le ministère de l'écologie a édité un autocollant à apposer sur la boîte aux lettres.



Il suffit qu'un million de foyers fasse ce choix pour économiser annuellement 40.000 tonnes de papier. La Ville de Maxéville s'associe volontiers à cette démarche, confirmant ainsi sa volonté d'inscrire ses actions dans la logique du développement durable. Elle met donc cet autocollant à disposition de chaque foyer maxévillois intéressé.

Vous pouvez vous le procurer auprès du service Urbanisme de la Ville, 2 rue André Fruchard. Merci de téléphoner auparavant.

Il est également disponible à l'espace Info Energie du Grand Nancy situé au bâtiment le Trident, 6 rue Cyfflé à Nancy, Téléphone : 03 83 37 25 87, mail : eie.grandnancy@wanadoo.fr



Aidez-nous à améliorer votre environnement

Vous pouvez nous faire part de vos remarques ou suggestions concernant votre environnement : propreté, entretien des voiries, éclairages, espaces verts... en retournant ce coupon en mairie. Des coupons similaires sont disponibles en

mairie centrale et à l'annexe de Champ le bœuf. Attention, les coupons anonymes ne seront pas pris en compte. Les services techniques municipaux sont également à votre disposition - Tél : 03 83 32 30 00.

AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE ENVIRONNEMENT

Coupon à renvoyer ou déposer en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944
ou en mairie annexe au CILM, 23 rue de la Meuse.

Mairie de Maxéville

Madame, Monsieur

Adresse.....

Téléphone (facultatif) Fait part des remarques suivantes :

Date et signature

